



ANIMONS LA JOIE DE VOS PROJETS

Mirebeau sur Bèze, le mardi 2 août 2011

Compte rendu de l'Assemblée Générale

Ce mercredi 6 juillet, étaient conviés au 1er étage de la mairie de Mirebeau, les membres de l'association « Anym' & Vous ». Le but étant de définir les grandes lignes de fonctionnement pour l'année qui vient.

Étaient présents :

Any Cliquet (adhérente), Présidente
Sandrine Voillard (adhérente), trésorière
Céline Jeandet (adhérente)
Serge Voillard (adhérent)
Christophe Perron (adhérent)
Christophe Renould (adhérent)
Thierry Picard (adhérent)
Yvan Voillard (adhérent), secrétaire de séance

Étaient absents :

Éliane Serrier (adhérente)
Marie-Christine Bardot (adhérente)
Nathalie Tortel (adhérente)
Lisa Mutin (adhérente)
Virginie Renould (adhérente)
Laure Lorion (adhérente)
Caroline Bardot (adhérente)
Walter Vermusse (adhérent)
David Lorion (adhérent)

Marie-Christine Bardot donne pouvoir à Christophe Renould

Lisa Mutin donne pouvoir à Yvan Voillard

Nathalie Tortel a remis sa démission par mail le lundi 4 juillet 2011 et donne pouvoir à Christophe Renould le mercredi 6 juillet pour l'Assemblée Générale du jour.

Caroline Bardot donne pouvoir à Christophe Renould

Walter Vermusse donne pouvoir à Yvan Voillard

La présidente ouvre la séance à 20H10.

AC SV

Compte-rendu de la précédentes Assemblée générale

La précédente AG était la constitutive.

Depuis, « Anym' & Vous » a commencé lentement mais sûrement son chemin.

La période comptable et l'ouverture des adhésions sont décidées à l'unanimité du 1er septembre année N au 31 août de l'année N + 1.

Comptabilité arrêtée au 30 juin 2011

Le bilan, le compte de résultat ainsi que le livre journal ont été transmis par mail le 30 juin dernier pour avoir tous les éléments et donner quitus lors de l'assemblée générale.

Bilan & compte de résultat

Matériel immobilisé : 1414 €

Disponibilités : 1229 €

Dette compte Yvan : 1256 €

Résultat : 1386 €

Résultat = 5037€ de revenus – 3651€ de charges

La présidente passe la main à Sandrine Voillard, trésorière, pour une lecture de la balance et une présentation du grand livre sur le détail du compte 455 Yvan représentant les dettes envers Yvan Voillard. Christophe Renould fait remarquer qu'il aurait été plus facile d'étudier une liste simple avec graphique, si possible, pour mieux comprendre et justifier la dette de l'association. Comme il est en effet fastidieux de suivre des comptes par l'intermédiaire de la rigueur comptable, il est décidé d'établir une liste simple et exhaustive des achats effectués pour le compte de l'association.

Quitus de la comptabilité : 4 non ; 3 oui ; 2 abstentions. Elle sera présentée semaine 35.

Matériel

Obtenir des devis pour assurer le matériel, en stock, en prestation, en location. La présidente se propose d'étudier la question.

La présidente énumère l'investissement matériel et le compare à une journée de location avec l'ARTDAM.

L'investissement en matériel est important :	1414€	Loc. 1 jour Artdam
– 2 enceintes,	2 X 400€	41,86 €
– 2 pieds supports enceintes	2 X 22€	2 X 1,79 €
– Câblages		
– 1 table de mixage	1 X 159€	11,96 €
– 1 micro fil SM58 Shure (qualité chant)	1 X 122€	2,39 €
– 2 micro cravate HF	1 X 149€	2 X 1,20 €
– 2 micro main HF	1 X 149€	2 X 23,92 €

Prévoir deux tarifs de location :

- adhérent pour une utilisation privée (piles non fournies) ;
- déduction du prix facturé au client pour amortissement (10% du tarif facturé).

 SV

Demande d'un chèque de caution + mise en place d'un contrôle avant emprunt et à la restitution du matériel, pour imputation si détérioration anormale.

Investissement à prévoir : l'achat d'une platine CD ou autre entrée genre ipod clé USB – housse de protection à acquérir – caisse de transport et protection à confectionner.

Le lieu de stockage est au domicile d'Yvan et sous sa responsabilité. Christophe R. suggère de se rapprocher de la mairie pour obtenir des locaux, à tout le moins un bureau.

Stock

Aucun stock pour le moment.

Dans le cadre de la représentation, nous souhaitons investir dans un uniforme (le haut dans un 1er temps) à porter sur les prestations pour être identifiable, mais aussi pour faire la publicité.

Cet « uniforme » montrera le sérieux dans l'organisation pour séduire une clientèle potentielle.

Le choix est arrêté sur une chemise pour les hommes et un chemisier pour les femmes. La couleur choisie est le rouge. Il est décidé qu'elle sera prise en charge par l'association à :

- 100% : 5 voix,
- 50% : 1 voix,
- 0% : 2 voix,
- et 3 abstentions.

Se sont engagés dans l'immédiat pour représenter l'association : Any (42 M) – Sandrine (38 M) Serge (41/42 L) - Tof (41/42 XL) – Christophe (40 L) – Yvan (M)

Cette chemise devra être estampée du logo dans le dos. Devis à obtenir.

Pour le bas : jeans perso bleu, non délavé, non troué, propre.

Nous proposons l'acquisition de badges qui porteront l'étiquette faite maison d'Anym' & Vous. La proposition de création d'un article publicitaire n'est pas retenue pour être vendue. En revanche il est demandé d'étudier la confection de stylos aux couleurs d'Anym' & Vous (Jaune, orange et rouge) pour remettre à nos futurs clients potentiels et nouveaux adhérents. La présidente se charge de s'occuper de cette commande à concurrence de 100 stylos minimum pour 200 € maximum, et la confection de ballons Anym' & Vous. Ces articles devraient être réceptionnés pour les forums des associations les 3 et 4 septembre prochain.

Thierry Picard propose de travailler sur une plaquette publicitaire à remettre avec ces articles. De plus il se renseigne pour la création d'un site internet à moindre coût. Yvan lui remettra photos, logos.

Organisation

Prestations :

Lecture par Yvan de l'ensemble des prestations effectuées et des prévisions à ce jour (Annexe 1).

Décomposition du tarif facturé :

Deux propositions validées à l'unanimité, à négocier au coup à coup par rapport au spectacle et l'intervention des artistes.

1 – Déclaration des cachets par l'intermédiaire du www.guso.fr avec prise en charge intégrale des frais par l'artiste.

A 8V

2 – Pour des raisons d'équité et conserver l'indépendance et l'avancé personnelle au sein de l'association, Yvan propose une répartition sur le travail et les numéros de chacun. L'artiste qui travaillera, 10 fois sur l'année avec Anym' & Vous, doit pouvoir étoffer son personnage plus rapidement que celui qui ne fera que le spectacle annuel. Il rappelle à ce sujet le § « Pourquoi Anym' & Vous ? » lors de la réunion du lundi 13 décembre 2011. Pour cela l'idée est de mettre en place un panier individuel sur lequel seront pris en compte les frais liés aux numéros : formation, droits, bande son, consommable, matériel, costume,... (Voir Annexe 2 :

« Décomposition du tarif facturé »).

Seul le consommable lié à chaque numéro pose interrogation. Une solution peut être envisagée en tarifant chaque sketch.

Nous prévoyons une réunion fin août pour débattre et convenir d'une grille tarifaire.

Questions remontées :

- forfait téléphone + cellulaire à l'année (30€ par mois) soit 360€ par an, que choisir ? Sandrine se propose de faire l'étude. Ce téléphone sera sous la responsabilité de la présidente qui le remettra à celui qui en aura l'utilité pour le travail d'Anym' & Vous. Le numéro actuel doit être conservé 06 63 80 70 52 ;
- Acquisition d'un logiciel comptable spécial association ? Céline transmettra toute information utile ;
- essence du véhicule (25€ par semaine) ; soit au maximum 1200€ par an ? Le remboursement se fera sur justificatifs (ces frais seront imputables sur la facture du client) ou démarchage. Il se fera sur la base du barème des impôts pour un véhicule 6CV ;
- pressing des costumes utilisés sur une prestation ? Oui sans exagération et sur justificatif. Le linge qui ne nécessite pas de soin particulier peut-être fait en machine personnelle ;
- frais de repas en prestation ? Oui sur la base de 12,50€ max. (ces frais seront imputables sur la facture du client) ;
- stages de formation liés aux spectacles (inscription à différents stages de clown et à la ligue d'impro de Saint Apo) adhésion (20€) ? Ces demandes se décideront au cas par cas. Il est donné pouvoir de décision au bureau jusqu'à la somme de somme 50€. Au delà cette question devra être soumise en assemblée générale extraordinaire ;
- Inscription à l'école de musique du Mirebellois pour le chant (220€ à l'année). Cette demande concerne Yvan qui la justifie par la nécessité de produire des prestations de qualité. Accepté à 7 voix pour, 3 contre et 1 abstention.

Développement et prestations

Dans le patrimoine d'Anym' & Vous, il reste à ce jour les numéros suivants :

- * "Tout va très bien..." 03'35 : Any, Christophe, Tof & Yvan
- * "Le cow boy et son bruiteur" 20'00 : Tof & Yvan
- * "Magie 1ère partie et 2ème partie" 05'05 + 03'07 : à intégrer dans des sketches. A lire extraits des « Les entrées clownesques »
- * "Déshabillez-moi" 04'13 : Any & Christophe
- * "Figaro" 07'20 : Tof
- * "Macao" 04'15 : à travailler pour faire participer les spectateurs à cette scène.
- * "Mirebeau" 03'18 : à travailler, à travailler, à travailler et à jouer.
- * Dans les numéros d'Yvan (peut-être rechercher metteur en scène) : "Le chien de Sacha" ; "Les tics" ; "Je n'suis pas bien portant" ; "Le blues du célibat géo" avec ukulélé et scénario à

A SV

mettre en place, voir clip ; "Mirebeau" idem ; "Aventure galante" avec ukulélé ; "40 ans" avec ukulélé ; "Dure de la feuille" ; "Félicie" ; "Si j'avais des ailes"... + sculpteur de ballons.

Ces numéros sont la base de ce que nous pouvons vendre cette année, en parallèle il faut préparer de nouveaux numéros pour le spectacle annuel avec une priorité sur celui de l'arbre de Noël. La réunion fin août permettra de définir nos objectifs de travail.

Réservation de salle au centre socioculturel :

Planning de réservation : le mardi soir de 18H00 à 20H00 : salle n° 3 (à l'étage) et le mercredi de 21H30 à 23H00 dans la grande salle (réponse confirmée de la mairie le 27 juillet).

Yvan relance l'encadrement des enfants à la pratique de la scène, 12 minimum. A quel tarif l'inscription des enfants à raison d'une heure par semaine ? Il est décidé que la prestation sera de 35€ par enfant et par trimestre. Le tuteur légal n'a pas obligation d'adhérer à Anym' & Vous.

Déroulement de séance :

Le principe sur une séance :

- échauffement collectif,
- exercices et travail d'improvisation et/ou exercice de chant,
- entraînement sur les objectifs,
- conclusion et prévisions.

Règlements divers :

Établir un règlement intérieur ainsi qu'un contrat moral ? A travailler !

Réseaux

Forum des associations :

Pour se faire connaître, gagner en crédit et développer Anym' & Vous, il serait bien que nous puissions improviser un ou plusieurs numéros pour le samedi 3 septembre au gymnase de Mirebeau. Si vous le sentez nous pouvons également intervenir sur les forums organisés à Pontailler, et Auxonne. La réunion eut lieu le 20 juin. Yvan s'est engagé à faire des ballons pour représenter l'association. C'est pourquoi, si vous êtes volontaires pour faire les permanences et affilier des adhérents, une « impro » pourrait dépanner les organisateurs au cas où ils aient un temps mort.

Pour la permanence à Mirebeau, Yvan a demandé 2 grilles d'expositions, 1 table, 2 chaises et une prise de courant. Le montage se fera le matin à 10H00 et le démontage à 18H30. Il y aura un RDV préalable le 29 août à 19H00 pour situer le plan d'installation de toutes les associations. Prise de courant pour faire défiler le diaporama du spectacle « En passant par Mirebeau » par l'ordinateur.

Que mettre sur nos grilles ? Des photos, des ballons.

Matériel et outils à prévoir : fiches d'inscriptions, compte-rendu d'activité, PC portable, stylos publicitaires, plaquette de présentation...

Office Intercommunal de la Culture du Mirebellois :

Lundi 27 juin 2011 était la 1ère AG de cette nouvelle organisation centralisatrice et fédératrice. L'adhésion est validée pour une cotisation annuelle de 15€.

La présidente remercie chaque membre présent d'avoir contribué à la bonne marche et la progression d'Anym' & Vous dans le sens de sa création.

La séance est levée à 0H00.

